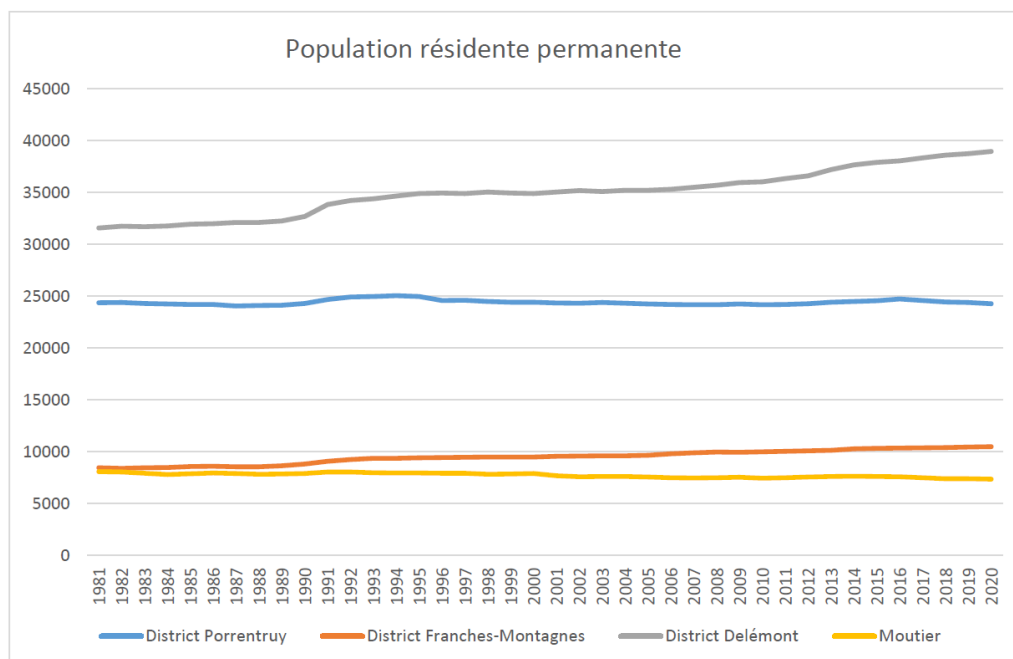


**La démographie et le territoire**

Baptiste Laville (Verts)

La présente question écrite traite des données démographiques du canton issues de l'Office fédéral de la statistique et a pour but de les mettre en perspective avec l'aménagement du territoire, plus particulièrement le plan directeur cantonal (PDC) et des plans directeurs régionaux (PDR).

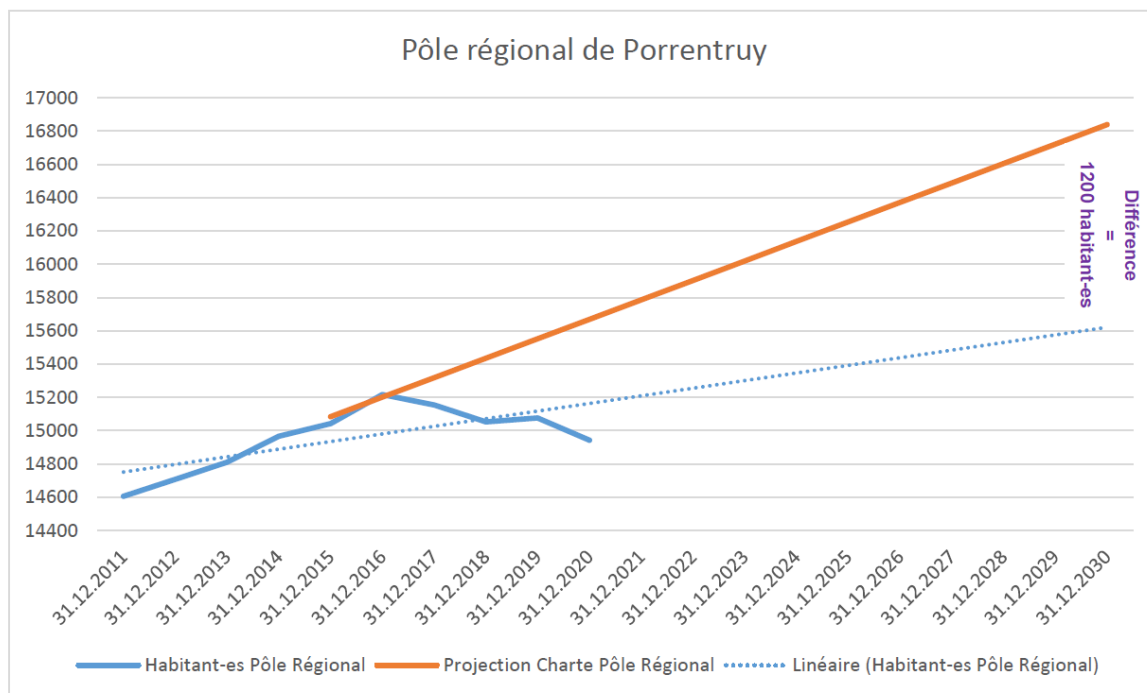


Le tableau ci-dessus présente l'évolution démographique de 1981 à 2020 dans les districts de Delémont, de Porrentruy, des Franches-Montagnes et de la ville de Moutier. Au cours des 40 dernières années, on remarque des disparités importantes. La population des districts de Delémont et des Franches-Montagnes a augmenté, celle du district de Porrentruy a stagné alors que celle de la ville de Moutier a diminué.

**Nos questions au Gouvernement :**

- 1. Comment le Gouvernement explique-t-il ces importantes différences quant à l'évolution de la population ?**
- 2. La plan directeur cantonal anticipe une forte augmentation de la population sur l'ensemble du territoire cantonal jusqu'en 2030. Si ces perspectives ambitieuses peuvent sembler réalistes pour le district de Delémont et celui des Franches-Montagnes, on peine beaucoup à croire que la tendance des 40 dernières années va miraculeusement s'inverser jusqu'en 2030 pour le district de Porrentruy et la ville de Moutier. Quelles actions politiques concrètes et rapides le canton compte-t-il mettre en place pour redynamiser le district de Porrentruy et la ville de Moutier ces prochaines années?**

De manière un peu plus précise, le pôle régional de Porrentruy (Alle, Coeuve, Cornol, Courgenay, Courtedoux, Fontenais, Porrentruy) est, selon le PDR actuellement en cours de réalisation, appelé à absorber 23% de la croissance cantonale : quelque 1'750 habitant-es ou 117 habitant-es par an pendant les quinze prochaines années.



Le graphique ci-dessus présente en bleu l'évolution de la population effective du pôle régional de Porrentruy selon les chiffres cantonaux et en orange l'évolution projetée de la population de 117 habitant-es supplémentaires par année selon la charte du pôle régional de Porrentruy, laquelle se base sur les chiffres du plan directeur cantonal. La ligne pointillée bleue représente une extrapolation linéaire de la population effective du pôle régional sur la base des données des dix dernières années.

Dans l'idéal, l'évolution projetée de la population (ligne orange) doit plus ou moins correspondre à l'extrapolation des données statistiques (ligne pointillée bleue). À l'inverse, l'effet ciseaux que l'on observe entre ces deux lignes pourrait résulter à l'orée 2030 en une surestimation de la population du pôle régional de quelque 1'200 personnes pour l'ensemble du pôle.

**3. Une surestimation de quelque 1'200 habitant-es à l'orée 2030 est-elle plausible et quel serait son impact sur l'urbanisation des communes concernées ?**

**4. A l'exemple de l'évolution projetée de la population du pôle régional de Porrentruy (ligne orange), peut-on affirmer que les données sur l'évolution démographique issues du plan directeur cantonal relèvent bien plus d'un désir politique que d'une analyse démographique pragmatique ?**

**5. Pour promouvoir une utilisation mesurée du sol comme le demande la LAT (loi sur l'aménagement du territoire), ne faudrait-il pas rapidement revoir les perspectives démographiques dans le PDC et les PDR ?**

Baptiste Laville (Verts)

#### Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Rémy Meury (CS-POP)

- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 22 juin 2022

### **Documents annexés**